



Retraite à points - retraites en moins ! Public - Privé, toutes et tous concernés !

Contre le 49-3 mobilisation générale !

Après avoir refusé d'écouter les millions de manifestantes et manifestants qui refusent le projet de retraites par points depuis le 5 décembre dernier, le gouvernement choisit le passage en force pour museler l'opposition de l'Assemblée nationale !

Refusons de nous taire !

Rendez-vous à Blois pour dire NON au 49-3 !

MARDI 3 MARS

17h30 - Devant la préfecture

LA DÉMOCRATIE A DISPARU



**Initiative « Fantomasque contre
le Macronavirus 49-3 »**

49-3 nuances de gré ou de force

Inauguration du Square 49-3



Retraite à points - retraites en moins ! Public - Privé, toutes et tous concernés !

Une seule réponse s'impose, la mobilisation !



Les organisations syndicales de salarié·es et de jeunesse ont pris acte de l'annonce par le Premier ministre samedi dernier en fin d'après-midi d'utiliser l'article 49-3.

Cette procédure gouvernementale permet de faire passer sans vote à l'Assemblée Nationale le projet de loi portant sur le système de retraites par points.

Cela démontre l'impuissance du gouvernement à répondre aux interrogations sérieuses et légitimes des parlementaires à propos de ce projet incomplet, très approximatif aux multiples inconnues.

C'est une nouvelle preuve, si celle-ci était nécessaire, que le gouvernement refuse le débat et veut faire passer en force ce projet de régression sociale minoritaire dans l'opinion publique.

Deux motions de censure sont désormais déposées, et imposent au gouvernement de s'expliquer par un discours de politique générale.

Les mobilisations massives très importantes initiées depuis le 5 décembre n'ont pas été entendues par ce gouvernement mais le poussent à la faute.

Les organisations réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de créer de nouveaux droits pour les salarié·es, privé·es d'emploi, étudiant·es, lycéen·es, retraité·es.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, UNSA Ferroviaire de Loir et Cher appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes.

Elles appellent à la mobilisation, y compris par le recours à la grève, mardi 3 mars 2020 devant la préfecture, au moment de ce passage en force au Parlement, afin de signifier massivement avec force le rejet de ce texte.

Elles appellent les salarié·es, privé·es d'emploi, étudiant·es, lycéen·es, retraité·es à faire du 7 mars, veille de la journée internationale des droits des femmes, une nouvelle journée d'action forte contre le projet de réforme des retraites (10h30 place de la résistance à Blois).

Elles poursuivent et amplifient, dans ce cadre, la construction d'une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations mardi 31 mars pour mettre en échec ce projet de loi ainsi que les suites si nécessaire.

Blois le 2 mars 2020